

De l'abstract à la présentation de posters lors du congrès d'anesthésie de la SIGA-FSIA

Voudrais-tu présenter ton travail de fin d'études ou un projet de la pratique à un large public du champ professionnel des soins d'anesthésie ? Dans ce cas, l'exposition de posters lors du congrès d'anesthésie de la SIGA-FSIA à Lucerne offre la plateforme idéale !

Soutien au cours de l'élaboration d'un poster

Est-ce que tu es convaincu/e des connaissances et résultats issus du travail de fin d'études, de ton projet de développement de la pratique ou de ton travail de recherche mais tu ignores encore comment tu pourrais créer un poster ? Tu peux alors t'adresser au secrétariat général de la SIGA-FSIA (info@sig-fsia.ch). Les collaborateurs te mettront en contact avec un membre de la commission Practice. Celle-ci te soutiendra lors de l'élaboration d'un poster pour le congrès d'anesthésie.

Procédure :

Pour les dates et le déroulement, voir le document «Déroulement et check-list» sur notre site web du poster: www.sig-fsia.ch/fr/congres/poster. L'abstract avec l'indication de l'auteur principal et des co-auteurs doit être envoyé jusqu'à la date communiquée à info@sig-fsia.ch. Chaque abstract est structuré comme suit :

Titre (100 caractères) :

Bref et pertinent (Le visiteur doit avoir envie de lire le poster)

Contenu (2400 caractères) :

Le contenu de l'abstract est limité à 2400 caractères (y compris les espaces) et il doit présenter la structure suivante :

- Contexte (qu'est-ce que tu as lu ?)
- Objectifs (quels étaient les objectifs de ton travail ?)
- Méthode (p.ex. travail de fin d'études, recherche documentaire, projet de développement de la pratique)
- Résultats (qu'est-ce que tu as trouvé ?)
- Conclusions (quel bilan tires-tu pour la pratique ?)

Informations complémentaires :

Les références doivent être indiquées au moment de la soumission de l'abstract (au maximum 5 références).

Auteurs :

Indiquer les auteurs (auteur principal, autres auteurs) dans l'ordre correct.

Adresse de contact :

Adresse e-mail

Que se passe-t-il après la soumission de l'abstract ?

Le déroulement est décrit en détail dans l'appel avant les résumés sur www.sig-fsia.ch/fr/poster. Le secrétariat général de la SIGA-FSIA se chargera de l'impression et du transport du poster au congrès.

Le poster est ta propriété : nous te prions de le prendre avec toi après le congrès d'anesthésie ou de l'éliminer encore sur place.

Qu'en est-il du prix du poster ?

La SIGA-FSIA Practice évalue les posters soumis selon des critères d'évaluation définis (les critères d'évaluation en annexe). Le poster totalisant le plus grand nombre de points sera valorisé avec un prix du poster lors du congrès d'anesthésie.